

La lettre du syndicat mixte du Pays Mellois



- **Terre Plurielle.** Magazine diffusé le lundi 12 septembre à 18h30 et le mardi 13 septembre à 13h sur les ondes de D4B (90.4 sur le Mellois et 101.4 dans le niortais, mais aussi sur internet !).
- **Rendez-vous du patrimoine.** Magazine diffusé le mercredi 21 septembre à 18h30 et le jeudi 22 septembre à 13h sur D4B.
- **Terre Communes.** Magazine diffusé le lundi 26 septembre à 18h30 et le mardi 27 septembre à 13h sur les ondes de D4B. Au programme : la Communauté cantonale de Celles-sur-Belle.

Faites-le savoir

Actions et projets

• **Programme Leader 2007-2013.** Vous êtes un exploitant agricole, une association, un lycée agricole ou une CUMA, et vous souhaitez faire des investissements favorisant votre économie d'énergie et réduisant l'impact sur l'environnement et/ou le climat (installation pour récupération de chaleur, petites éoliennes, bâtiments de stockage et de transformation de combustibles...) ? Le programme Leader peut vous aider dans votre investissement. En savoir plus, Delphine Monnet d.monnet@paysmellois.org ou 05.49.27.32.22.

• **Premier Bilan de Pays Mellois Initiatives (PMI) de juillet 2010 à juillet 2011.** PMI est une plateforme d'initiatives locales adossée à Deux-Sèvres Initiatives. Elle permet d'octroyer des prêts d'honneur à taux zéro d'un montant plafond de 8 000 € remboursable sur 5 ans avec une possibilité de différé au maximum de 6 mois. Ce prêt doit faire effet levier auprès des banques. Les 10 membres décisionnels du comité sont des chefs d'entreprises ou assimilés du Pays Mellois, des représentants de banques et du club des entreprises. Le président est Philippe Mornet. Le fonds avait une dotation initiale d'environ 80 000 €. Le coordonnateur économique du Pays Mellois accueille les porteurs de projet. L'instruction des dossiers est réalisée avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Le premier comité s'est tenu le 1^{er} juillet 2010. A ce jour, 6 dossiers ont bénéficié de prêts à hauteur de 44 026 €. Cela a généré la création de 7 emplois, chefs d'entreprise inclus.

• **Le Salon de la Croissance Verte et des Eco Industries** aura lieu jeudi 29, vendredi 30 septembre et le samedi 1^{er} octobre 2011 au Palais des Congrès du Futuroscope. <http://ecoindustries.poitoucharentes.fr/actualites.php>. Le Pays Mellois aura un stand mutualisé de 18 m² accompagné de plusieurs entreprises du Pays Mellois dont l'activité relève de l'écoconstruction, des écomatériaux, des énergies renouvelables et du développement durable. Renseignements auprès de Patrick Sudre p.sudre@paysmellois.org ou 05.49.27.15.30.

• **Pôle d'Excellence Rurale 2.** Le Syndicat Mixte du Pays Mellois s'est engagé à assurer l'animation, la communication, l'évaluation, la coordination et l'ingénierie du projet et des opérations pour le compte des Communautés de Communes Coeur du Poitou, Val de Boutonne et du Canton de Melle. Le but est de réaliser 3 opérations de construction de bâtiments trempés biosourcés (éco-construction) pour de jeunes entreprises.

• **CLIC 2.** Afin de poursuivre les objectifs régionaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), le Pays Mellois a présenté le 23 juin un dossier de candidature à l'appel à projets de l'ADEME et du Conseil Régional Poitou-Charentes. Il repose sur une forte mobilisation des acteurs locaux, l'organisation de la concertation, une approche transversale adaptée, l'élaboration d'un programme d'actions coordonnées, la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation, l'inscription de ces programmes dans la durée.

• **La convention partenariale entre la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et le Pays Mellois** est reconduite sur la période 2011-2013. Les objectifs de cette convention partenariale sont de participer à la mise en oeuvre du projet de développement économique et agricole du Pays Mellois, et d'apporter un appui spécifique aux projets des exploitations agricoles et des communautés de communes du Pays Mellois et à leur mise en oeuvre. Cette convention s'inscrit dans l'affirmation d'un partenariat, avec d'une part la poursuite des missions exercées par la CA 79 et d'autre part la mise en oeuvre de nouvelles opérations.

Agenda

- **Commission Tourisme.** Jeudi 1^{er} septembre 2011 à 17h30, Maison du Pays Mellois.
- **Comité Pays Mellois Initiatives.** Lundi 5 septembre de 18h à 20h, Maison du Pays Mellois.
- **Bureau du Pays.** Jeudi 8 septembre à 15h, Maison du Pays Mellois.
- **Commission contrats.** Jeudi 8 septembre à 17h30, Maison du Pays Mellois.
- **Jury Atelier de la création / BRDE.** Jeudi 15 septembre à 14h15, Maison du Pays Mellois.
- **Commission économique.** Jeudi 15 septembre à 18h, Maison du Pays Mellois.
- **Conseil d'administration.** Jeudi 22 septembre à 18h, Maison du Pays Mellois.
- **Comité de programmation GAL Leader.** Jeudi 29 septembre 2011 à 17h30, Maison du Pays Mellois.

Et si on sortait

Journées Européennes du Patrimoine

- Samedi 17 septembre à 11h, **visite** autour du chœur de Saint-Hilaire de Melle.
- Samedi 17 septembre à 15h, **la Barbette**, découverte de la civilisation du chanvre, en partenariat avec la commune de Sompt et Chanvre Mellois.
- Dimanche 18 septembre, toute la journée sur le thème 2011 « **Le voyage du patrimoine** ». Les trois territoires labellisés des Deux-Sèvres s'associent pour une journée consacrée à l'évolution du château dans le temps, de la motte castrale à l'époque moderne. Sur réservation.
- Dimanche 18 septembre à 15h, **visite** autour du chœur de Saint-Hilaire de Melle.
- Dimanche 25 septembre de 14h à 17h, **4 saisons 'L'automne'**. L'autoportrait : se raconter par la photo. Sur réservation.

En bref

- **Les Relais Assistantes Maternelles du Pays Mellois** vous convient au prochain RV Animé le Mardi 27 septembre à 20h30, salle des fêtes de Melleran, sur le thème : « Le rire chez l'enfant ». Intervenant : Dominique Dumont.
- **Réunion sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** le jeudi 15 septembre à 17h30 à Melle. Gratuit. Pour s'inscrire, tél le 05 49 27 97 17.

Le geste éco-responsable. Beaucoup d'utilisateurs de téléphone mobile ne débranchent pas les chargeurs une fois l'appareil rechargé, ce qui consomme beaucoup d'énergie. Selon des estimations faites par Nokia, si 10% des abonnés débranchaient leur chargeur une fois la batterie rechargée, un volume d'électricité égal à la consommation annuelle de 60 000 ménages européens serait économisé.